

DELVO[®]CRETE Stabilisator 10

Retardateur de prise pour béton

EN 934-2: T8

Régulateur de consistance pour béton projeté

EN 934-5: T3

Domaine d'application	<ul style="list-style-type: none">• Travaux de bétonnage en particulier lors de températures élevées (été)• Béton pour de longues distances de transport• Béton projeté par voie humide• Béton projeté par voie sèche
Action	<ul style="list-style-type: none">• Accroissement de l'ouvrabilité pour une consistance équivalente• Retarde le début de prise• Permet des fenêtres d'ouverture de plusieurs heures
Plage d'utilisation recommandée	0.1 – 0.5 % par rapport à la teneur en ciment pour béton de construction 0.3 – 2.0 % par rapport à la teneur en ciment pour béton projeté
Adjonction	L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter après l'adjonction de tous les autres adjuvants. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide ou sèche de 45–60 secondes en fonction du type de malaxeur.
Remarque	L'efficacité du produit est influencée par le dosage, la température, le type de ciment, la teneur en matières farineuses, la teneur en eau (rapport eau-ciment), le mode de transport, etc.
Combinaisons possibles	Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants: <ul style="list-style-type: none">• GLENIUM[®] STREAM 2 (régulateur de viscosité)• MEYCO[®] MS 610 / 660 (Poussière de silice / Poussière de silice sous forme de suspension)• MICRO-AIR[®] 300 / 302 / 304 (entraîneurs d'air)• Série de MEYCO[®] SA (accélérateurs de prise non alcalins pour béton projeté)• tous les types GLENIUM[®] (superplastifiants, superplastifiants/retardateurs de prise)• tous les types RHEOBUILD[®] (superplastifiants, superplastifiants/retardateurs de prise)
Manipulation	Eviter tout contact oculaire ou cutané. Porter des vêtements de protection adéquats. Porter des gants de protection adéquats. Porter des lunettes/masque de protection. Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Eviter tout contact avec des métaux non précieux (par ex. zinc, aluminium, fer). Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.
Premiers secours	Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.
Ecologie	Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité. Label de qualité: le produit remplit les directives écologiques de l'Association suisse des fabricants d'adjuvants pour béton FSHBZ.

DELVO[®]CRETE Stabilisator 10

Mesures de sécurité Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.

Conseil Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base d'acides organiques
Homogénéité	solution homogène claire
Couleur	rose clair
Densité relative	1.12 ± 0.03 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	24.0 ± 1.2 %
Valeur du pH	< 2.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	< 1.0 % en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5° C à +30° C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	UN 3265, 8, VG III
Elimination	code LMD: 06 01 06
SZID (ID de la préparation/substance)	182014
Principaux dangers	C, corrosif

Remarques

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».



Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010